



SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

16 présents	Christophe Reynier-Duval Mariel Martin Christelle Aubertin Béatrice Réhor Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Jean Benat
3 procurations	Romain Espinosa a donné pouvoir à Jean-Antoine Espinosa	Ghyslaine Eynard a donné pouvoir à Michel Légerot	Nathalie Runser a donné pouvoir à Jean Benat
4 absents	Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier	Jennifer Bremond	Richard Giner
Secrétaire de séance	Christelle Aubertin		
Délibération	11.12.03		
Objet :	Recueil des tarifs 2025		
Rapporteur	Mariel MARTIN		
N° Acte	7.1.3		

Dans le cadre de ses compétences, la commune propose plusieurs actions ou mises à disposition répondant à la réglementation en vigueur ou à la demande des usagers.

La facturation des prestations est effectuée sur la base de tarifs approuvés en Conseil municipal puisque seule l'assemblée délibérante dispose de la compétence pour fixer les tarifs communaux.

Cette année, il est proposé d'ajouter une seule évolution : une gratuité par an pour un prêt de matériels au profit des pompiers de Caderousse qui organiseraient un évènement au sein de la caserne.

Vu l'article L2144-3 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver les tarifs figurant dans le recueil annexé à la présente délibération.
- D'acter la mise en œuvre de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pièce annexe :

- Recueil des tarifs 2025

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 12 décembre 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

